

de ceux-ci doit intervenir pour une part essentielle dans l'équation et la solution du problème.

Dans l'intervalle, le Canada s'est distingué comme l'un des plus généreux donateurs de l'UNRWA (l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). D'ailleurs, il y a de cela deux ou trois semaines seulement, j'ai pu faire don au Secrétaire général de cet organisme d'un montant additionnel de \$300 000 pour cette année. Mais toutes ces tentatives demeurent des expédients. A titre de membres des Nations Unies, mais surtout du Conseil de sécurité, nous, du Canada, devons prendre de très difficiles décisions face au Proche-Orient, peut-être de façon encore plus marquée que dans le cas de l'Afrique du Sud. Je sais également que plusieurs affirmeront - d'ailleurs les langues vont déjà bon train - que du fait qu'il siégera au Conseil de sécurité, le Canada modifiera sa politique à l'égard du Moyen-Orient de façon assez sensible. Laissez-moi vous dire que notre politique demeurera telle que je l'ai élaborée et, comme vous qui suivez de près l'actualité internationale le savez, nous nous sommes engagés à y adhérer pour de nombreuses années. Cependant, j'accepte le fait que sur telle ou telle question certains Canadiens seront inévitablement en désaccord avec la position adoptée par le Canada. Tout ce que je puis vous dire, c'est que tant que je serai Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, aucune décision ne sera prise, aucune déclaration faite, sans que l'on ait au préalable procédé à une analyse et à un examen approfondis pour s'assurer qu'elles sont conformes aux principes fondamentaux dont je vous ai parlé il y a quelques instants.